

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 20 OCTOBRE 2010**

Présents : MM Marc BARBIER, Claude CLERGET, Claude COMTE, Alain DIETRE, Julio SALVADO, Jean-Claude THABARD.

Excusés : MM Luc BARBIER, Gilbert JACQUOT, Patrice GUELLE, Thierry VINCENT.

Absente : Mme Sylvie LEROY.

Secrétaire de séance : M Claude COMTE.

**FINANCEMENT TRAVAUX EXTENSION MAIRIE**

Les conseillers décident à l'unanimité de contracter deux emprunts différents pour financer les travaux d'extension et d'accessibilité de la mairie.

Dans le cadre du plan de relance : 27 500 € auprès de DEXIA CREDIT LOCAL sur une durée de 15 ans au taux fixe de 1.85 %

Et 72 500 € auprès de la BPBFC (Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté) sur une durée de 10 ans au taux fixe de 2.80 % avec la 1<sup>ère</sup> échéance avancée.

**INDEMNITE DU RECEVEUR**

Le conseil municipal décide par 5 voix pour et une abstention de ne pas allouer d'indemnité au receveur municipal

**CARRIERES DE MOISSEY**

Monsieur le maire rend compte aux conseillers qu'à la suite de l'envoi d'un courrier à la Préfète du Jura, il a rencontré M Jean-Marie SERMIER, député du Jura, au sujet des carrières de Moissey. Celui-ci s'engage à contacter le préfet de région pour faire avancer le dossier.

Il a également rencontré M le Sous-Préfet de Dole qui se déplacera pour voir la carrière et qui l'a informé que la situation devrait évoluer rapidement.

**TRAVAUX LOGEMENT 4 IMPASSE DE LA GRANDE VIGNE**

- Les conseillers décident à l'unanimité de remettre en état le logement du 4 impasse de la Grande Vigne et confient les travaux à l'entreprise BATIRENOVE39 (Moissey) pour un montant de 6 479.64 € HT
  
- Ils décident également d'installer des systèmes d'éclairage fixes dans la totalité du logement et confient les travaux à l'entreprise DIETRE ELECTRICITE GENERALE (Foucherans) pour un montant de 668.50 €HT.

**ELECTRICITE LOCAL DE RANGEMENT**

A la suite de la restructuration du bâtiment et de la création d'un local de rangement, les conseillers décident de l'aménagement électrique de ce local.

Ils retiennent à l'unanimité l'entreprise DIETRE ELECTRICITE GENERALE (Foucherans) pour un montant de 1070 € HT pour réaliser les travaux (sans la proposition du contrôle Veritas et du certificat de conformité)

**QUESTIONS DIVERSES**

Repas communal : Il aura lieu le 4 décembre 2010. Le traiteur sera DOL'AGAPE et le fromage sera fourni par La Fromagerie ROY.

Nettoyage des sources : 2<sup>ème</sup> passage : le samedi 23 octobre 2010

Nom de la nouvelle place : Le maire propose de donner un nom à la place nouvellement créée et invite les conseillers et la population à faire des suggestions.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance.